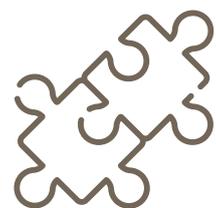


N°2

# SAINT-SAMSON

## RANCE Infos



**P. 10**  
**Dinan**  
**Agglomération**

**P. 17**  
**Retour sur...**  
**la crise**

**P. 25**  
**Consultation**  
**et projets**





# SOMMAIRE

03. MOT DU MAIRE

04. LES COMMISSIONS  
CONSEILS MUNICIPAUX

05. DINAN AGGLOMÉRATION

8. VIE LOCALE

Défibrillateurs  
Déchets  
Urbanisme  
Services

12. RETOUR EN IMAGES SUR...

15. ÉCOLE

15. VIE CULTURELLE ET  
ASSOCIATIVE

Activités  
La Bouquinette  
La Margoulette  
Associations

20. DOSSIER :  
consultation

---

## MAIRIE

Rue du 19 mars 1962  
Tél. 02 96 39 16 05  
stsamson.mairie@wanadoo.fr

Horaires :  
du lundi au vendredi de 8h à  
12h30 et de 15h à 17h30  
(sauf mercredi après-midi)  
le samedi de 9h à 12h

---



## NEIGE...

C'est devenu une exception ici depuis plusieurs années.  
Les enfants de l'accueil de loisirs ont pu s'ébattre dans la  
poudreuse le mercredi 3 février.  
Ça fait froid aux doigts même avec des gants mais c'est  
tellement beau...



Directeur de la publication : Loïc LORRE.  
Impression et mise en page : imprimé à 750 exemplaires par Impri'Média Bretagne.  
Crédit photos et illustrations : Impri'Média Bretagne, Freepik, Dinan  
Agglomération, Mairie de Saint-Samson-sur-Rance.  
Dépôt légal : mars 2021

# LE MOT DU MAIRE

Chères Samsonnaises, chers Samsonnais,

Vous nous avez plébiscités pour notre programme ambitieux et surtout pour notre démarche visant à rassembler, à réfléchir ensemble sur les problématiques de notre commune, à trouver des solutions pour notre bien vivre et à affronter les conséquences de l'instabilité politique, économique, environnementale et sanitaire qui pèsent sur notre société.

Face aux défis et aux bouleversements que traversent notre pays et notre planète, l'équipe municipale est totalement mobilisée. L'heure n'est pas à la discorde et à la lutte fratricide, il est nécessaire d'unir nos forces, nos compétences et nos expériences pour surmonter toutes les difficultés et pour assurer la prospérité de notre commune. La teneur de notre programme consiste essentiellement à tisser le lien social, à encourager la solidarité et à promouvoir le bien vivre. Nous nous inscrivons également dans une démarche éco citoyenne ; à notre mesure, nous participerons à la lutte contre le dérèglement climatique afin de laisser à nos enfants, une planète pleine de promesses. Vous pourrez compter sur ma détermination et sur celle de l'ensemble de l'équipe municipale pour y travailler avec acharnement.

Depuis notre installation tardive, et malgré la crise sanitaire persistante, nous avons engagé notre programme. De nombreuses actions ont été entreprises : le traitement des chemins communaux, les opérations d'élagages, l'entretien des réseaux d'eaux pluviales, la mise en place d'un site internet opérationnel dès le mois d'avril, le dispositif argent de poche, la pose de défibrillateurs automatiques, les fournitures de masques pour tous les habitants, l'assistance de nos anciens pour la vaccination, etc.

Nous avons profité du premier plan de relance pour parfaire l'équipement des employés communaux : achat d'une nouvelle tondeuse, d'une balayeuse, de débroussailluses, d'une désherbeuse et d'une épareuse. Le temps et l'énergie gagnés pourront leur permettre de se consacrer à d'autres tâches.

Nous aurions souhaité aller plus vite et plus loin avec vous ; en raison des consignes sanitaires, nous n'avons pas pu mettre en place la concertation que nous souhaitions.

Aussi, pour les projets que nous voulons engager en 2021, nous avons imaginé de vous inclure dans la réflexion en vous invitant par petits groupes à une exposition temporaire en mairie. Vous vous inscrirez à l'accueil, directement ou par mail, et un élu vous guidera et recueillera vos suggestions et vos observations.

Nous nous sommes inscrits dans un deuxième plan de relance du gouvernement afin de soutenir l'économie locale grâce à l'investissement des collectivités. Ce plan est une véritable opportunité pour notre commune et nous avons proposé deux dossiers qui contribueront à l'attractivité de la commune : les aménagements du centre bourg, et des terrains derrière l'école et la salle des fêtes. Ces deux dossiers feront l'objet d'une consultation de la population grâce à l'exposition temporaire en mairie. Ils vous sont également présentés dans la suite de ce bulletin.

Par ailleurs, la rénovation de la voirie dans le village de la Meffrais dont les travaux étaient attendus depuis quelques décennies sera réalisée cette année. En raison de l'absence de maintenance, nous sommes contraints de reprendre l'ensemble des conduites d'eau pluviales et d'effectuer le curage des fossés pour permettre une meilleure évacuation des eaux pluviales. Une étude technique experte et approfondie est nécessaire compte tenu de la complexité des réseaux et de l'ajustement nécessaire en raison des changements climatiques.

Le revêtement de chaussée sera rénové, et des zones de croisement ont été créées sur la route de Taden.

Le vote du budget qui permettra la réalisation de tous ces projets, a eu lieu au conseil municipal du 25 mars ; il figure dans ce bulletin et il est consultable sur le site internet.

Je sais que tous ensemble nous saurons renforcer notre solidarité, asseoir une écologie durable, et promouvoir une démocratie plus active.

Nous espérons pouvoir étendre prochainement notre démocratie locale en constituant le conseil municipal des jeunes.

Nous aurions dû également partager un moment convivial et festif à l'occasion du repas du C. C. A. S. prévu le 14 mars ; celui-ci a été reporté en raison des conditions sanitaires. Nous espérons nous retrouver pour nous divertir et exorciser cette triste période de confinement et de privations le 7 novembre, si la situation le permet.

En attendant, prenez soin de vous et soyez prudents.

*Loïc Lorre et l'équipe municipale*

# CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus détaillés peuvent être consultés sur le site internet de la mairie ou demandés en mairie en version imprimée.

## ■ SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

1. Désignation délégué à l'association C.O.E.U.R. Émeraude (Comité Opérationnel des Élus et Usagers de la Rance)
2. Désignation délégué sécurité routière
3. Désignation délégués titulaire et suppléant de la commune à la CLECT (Commission Locale d'évaluation des Charges transférées)
4. Composition des commissions communales
5. Règlement intérieur du conseil municipal
6. Règlement du conseil municipal des jeunes
7. Règlement espace cinéraire
8. Subventions associations et RASED (Réseau d'Aides Spécialisés aux Élèves en Difficulté)
9. Décision Modificative N°1 – budget commune
10. Plan de relance départemental – achat de matériel
11. Demande de subvention région – achat de matériel
12. Adhésion BRUDED (Bretagne Rurale et Rurbaine pour le Développement Durable)
13. Dispositif Argent de poche
14. Motion – hôpital de Dinan

## ■ SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2020

1. Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel ( RIFSEEP)
2. Modification du tableau des effectifs
3. Admission en non-valeur – budget commune
4. En non-valeur - budget pole de tourisme
5. Convention Domaine de la Hisse
6. Fourniture et pose de 5 prises de courant – SDE 22 (Syndicat Départemental de l'Énergie)
7. Constitution d'une commission marché public MAPA (Marcher à Procédure Adaptée)
8. Délégation d'attribution du CM au maire – vente de biens mobilier
9. Rapport d'activité et de développement durable 2019 – Dinan Agglomération
10. Information dans le cadre de la délégation donnée au maire

## ■ SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2020

1. Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée PDIPR
2. Adhésion au syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional de la Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude
3. Tarifs Pôle de tourisme 2021 – Camping et Gites
4. Adhésion et Désignation du représentant de la commune – ADAC 22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités)
5. Adhésion au service de « Conseil en Énergie Partagé »
6. Achat de matériel - Tondeuse
7. Informations dans le cadre de la délégation donnée au maire

# ■ SÉANCE DU 28 JANVIER 2021

1. Pacte de gouvernance – Dinan Agglomération
2. Demande de subventions DETR 2021 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) - Aménagement carrefour rue du domaine et rue de la Mairie
3. Plan de relance départemental phase 2 – Réaménagement des espaces verts situés derrière l'école et la salle polyvalente
4. Convention de refacturation de travaux éclairage public La Tiemblais entre la commune et Cotes d'Armor Habitat
5. Travaux d'éclairage public la Tiemblais – SDE 22
6. Autorisation de recours au Service civique
7. Rythmes scolaires – renouvellement de la dérogation
8. Mutuelle communale
9. Soutien à l'association Noz deiz qui favorise l'insertion des personnes en difficulté

## Budget 2021 – Commune fonctionnement et investissement

FONCTIONNEMENT / DEPENSES	Budget 2020	Réalisé 2020	Reste à Réaliser	Budget 2021
Charges de Gestion Coutantes	369 400,00	247 959,19		436 550,00
Charges de Personnel	705 300,00	640 526,10		675 000,00
Atténuation de Charges	2 500,00	2 113,00		1 186,00
Dépenses Imprévues	35 000,00			25 000,00
Virement à la section Investissement	183 306,73			49 961,10
Opé. D'ordre de transfert entre section	40 795,15	40 795,15		35 896,51
Autres Charges de Gestion courantes	80 700,00	63 843,96		79 400,00
Charges Financières	48 200,00	44 873,35		43 700,00
Charges Exceptionnelles	40 500,00	22,00		41 000,00
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 505 701,88</b>	<b>1 040 132,75</b>		<b>1 387 693,61</b>

FONCTIONNEMENT / RECETTES	Budget 2020	Réalisé 2020	Reste à Réaliser	Budget 2021
Excédent Antérieur Reporté	339 113,39			250 000,00
Atténuation de Charges	500,00	20 653,30		500,00
Opé. D'ordre de transfert entre section	726,00	726,00		726,00
Produits Services et Ventes diverses	105 900,00	107 885,12		100 800,00
Impôts et Taxes	594 893,97	613 463,24		586 979,97
Dotations, Suventions et Participations	437 762,52	445 737,85		429 381,64
Autres Produits de Gestion Courantes	26 000,00	25 528,42		18 500,00
Produits Financiers	6,00	4,65		6,00
Produits Exceptionnels	800,00	22,00		800,00
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 505 701,88</b>	<b>1 214 020,58</b>	<b>0,00</b>	<b>1 387 693,61</b>

INVESTISSEMENT / DEPENSES	Budget 2020	Réalisé 2020	Reste à Réaliser	Budget 2021
Dépenses Imprévues	11 000,00			11 000,00
Opé. D'ordre de transfert entre section	726,00	726,00		726,00
Opérations patrimoniales				3 000,00
Subventions d'Investissement				
Emprunts et Dettes assimilées	66 500,00	65 433,36		62 700,00
Immobilisations Incorporelles	6 000,00		4 286,00	18 296,00
Subventions d'Équipement versées	21 970,00	16 124,74	1 474,20	35 000,00
Immobilisations Corporelles	147 485,00	24 256,80	76 267,00	57 500,00
Immobilisations en cours	163 790,60	19 829,14	7 071,60	250 217,61
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>417 471,60</b>	<b>126 370,04</b>	<b>89 098,80</b>	<b>438 439,61</b>

INVESTISSEMENT / RECETTES	Budget 2020	Réalisé 2020	Reste à Réaliser	Budget 2021
Excédent d'Investissement reporté	12 406,51			117 298,21
Virt de la Section de Fonctionnement	183 306,73			49 961,10
Produits des cessions	1 000,00			1 000,00
Opé. D'ordre de transfert entre section	40 795,15	40 795,15		35 896,51
Opérations patrimoniales				3 000,00
Dotation, fonds divers et Réserves	155 721,21	166 224,59		280 209,09
Subventions d'Investissement	24 242,00	24 242,00		40 173,50
Emprunts et Dettes assimilées				
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>417 471,60</b>	<b>231 261,74</b>	<b>0,00</b>	<b>527 538,41</b>

<b>DEPENSES TOTALES (FONCT + INVEST)</b>	<b>1 923 173,48</b>	<b>1 166 502,79</b>	<b>89 098,80</b>	<b>1 826 133,22</b>
<b>RECETTES TOTALES (FONCT + INVEST)</b>	<b>1 923 173,48</b>	<b>1 445 282,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1 915 232,02</b>

# Budget 2021 - Pôle tourisme fonctionnement et investissement

FONCTIONNEMENT / DEPENSES	Budget 2020	Réalisé 2020	Reste à Réaliser	Budget 2021
Charges de Gestion Coutantes	100 535,00	78 676,11		98 715,00
Charges de Personnel	49 000,00	44 116,57		49 000,00
Atténuation de Charges				
Dépenses Imprévues	1 500,00			1 500,00
Virement à la section Investissement	47 801,92			39 314,62
Opé. D'ordre de transfert entre section	47 624,17	47 624,17		51 127,38
Autres Charges de Gestion courantes	1 000,00	592,46		1 000,00
Charges Financières	21 900,00	21 211,67		17 900,00
Charges exceptionnelles	1 500,00			1 500,00
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>270 861,09</b>	<b>192 220,98</b>	<b>0,00</b>	<b>260 057,00</b>

FONCTIONNEMENT / RECETTES	Budget 2020	Réalisé 2020	Reste à Réaliser	Budget 2021
Excédent Antérieur Reporté	22 404,09			25 000,00
Atténuation de Charges				
Opé. D'ordre de transfert entre section	15 057,00	15 057,00		15 057,00
Produits Services et Ventes diverses	183 200,00	195 442,43		190 000,00
Impôts et Taxes				
Dotations, Suventions et Participations				
Autres Produits de Gestion Courantes	50 000,00	28 360,27		30 000,00
Produits Financiers				
Produits Exceptionnels	200,00			
<b>TOTAL RECETTES DFONCTIONNEMENT</b>	<b>270 861,09</b>	<b>238 859,70</b>	<b>0,00</b>	<b>260 057,00</b>

INVESTISSEMENT / DEPENSES	Budget 2020	Réalisé 2020	Reste à Réaliser	Budget 2021
Déficit d'Investissements reporté	200 161,37			208 934,67
Opé. D'ordre de transfert entre section	15 057,00	15 057,00		15 057,00
Opérations patrimoniales				
Subventions d'Investissement				
Emprunts et Dettes assimilées	103 000,00	102 447,03		89 000,00
Immobilisations Incorporelles				2 000,00
Subventions d'Equipement versées				
Immobilisations Corporelles	10 770,00	4 893,44	4 263,33	9 500,00
Immobilisations en cours				4 500,00
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>328 988,37</b>	<b>122 397,47</b>	<b>4 263,33</b>	<b>328 991,67</b>

INVESTISSEMENT / RECETTES	Budget 2020	Réalisé 2020	Reste à Réaliser	Budget 2021
Excédent d'Investissement reporté				
Virt de la Section de Fonctionnement	47 801,92			39 314,62
Produits des cessions				
Opé. D'ordre de transfert entre section	47 634,17	47 624,17		51 127,38
Opérations patrimoniales				
Dotation, fonds divers et Réserves	66 000,00	66 000,00		44 042,81
Subventions d'Investissement				
Emprunts et Dettes assimilées	167 552,28		167 552,28	198 770,19
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>328 988,37</b>	<b>113 624,17</b>	<b>167 552,28</b>	<b>333 255,00</b>

<b>DEPENSES TOTALES (FONCT + INVEST)</b>	<b>599 849,46</b>	<b>314 618,45</b>	<b>4 263,33</b>	<b>589 048,67</b>
<b>RECETTES TOTALES (FONCT + INVEST)</b>	<b>599 849,46</b>		<b>167 552,28</b>	<b>593 312,00</b>



# Compte Administratif 2020 - Commune

## fonctionnement et investissement

FONCTIONNEMENT / DEPENSES	N-1	Crédits Reportés	Budget Cumulé	Réalisations 2020
Charges de Gestion Courantes	245 402,59		369 400,00	247 959,19
Charges de Personnel	624 298,75		705 300,00	640 526,10
Atténuation de Charges	2 101,00		2 500,00	2 113,00
Dépenses Imprévues			35 000,00	
Virement à la section Investissement			183 306,73	
Opé. D'ordre de transfert entre section	61 627,11		40 795,15	40 795,15
Autres Charges de Gestion courantes	63 550,69		80 700,00	63 843,96
Charges Financières	47 705,10		48 200,00	44 873,35
Charges Exceptionnelles			40 500,00	22,00
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 044 685,24</b>		<b>1 505 701,88</b>	<b>1 040 132,75</b>

FONCTIONNEMENT / RECETTES	N-1	Crédits Reportés	Budget Cumulé	Réalisations 2020
Excédent Antérieur Reporté	Excédent antérieur	reporté .....	339 113,39	
Atténuation de Charges	9 273,75		500,00	20 653,30
Opé. D'ordre de transfert entre section	28 107,92		726,00	726,00
Produits Services et Ventes diverses	124 814,03		105 900,00	107 885,12
Impôts et Taxes	598 360,47		594 893,97	613 463,24
Dotations, Suventions et Participations	422 227,90		437 762,52	445 737,85
Autres Produits de Gestion Courantes	26 632,49		26 000,00	25 528,42
Produits Financiers	6,20		6,00	4,65
Produits Exceptionnels	3 565,37		800,00	22,00
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 212 988,13</b>		<b>1 505 701,88</b>	<b>1 214 020,58</b>

INVESTISSEMENT / DEPENSES	N-1	Crédits Reportés	Budget Cumulé	Réalisations 2020
Dépenses Imprévues			11 000,00	
Opé. D'ordre de transfert entre section	28 107,92		726,00	726,00
Opérations patrimoniales	7 929,14			
Subventions d'Investissement	2 177,00			
Emprunts et Dettes assimilées	62 932,86		66 500,00	65 433,36
Immobilisations Incorporelles	3 549,14		6 000,00	
Subventions d'Equipement versées	112,58	11 970,00	21 970,00	16 124,74
Immobilisations Corporelles	59 156,50	2 485,00	147 485,00	24 256,80
Immobilisations en cours	155 437,56	16 225,76	163 790,60	19 829,14
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>319 402,70</b>	<b>30 680,76</b>	<b>417 471,60</b>	<b>126 370,04</b>

INVESTISSEMENT / RECETTES	N-1	Crédits Reportés	Budget Cumulé	Réalisations 2020
Excédent d'Investissement reporté	Excédent antérieur	reporté .....	12 406,51	
Virt de la Section de Fonctionnement			183 306,73	
Produits des cessions			1 000,00	
Opé. D'ordre de transfert entre section	61 627,11		40 795,15	40 795,15
Opérations patrimoniales	7 929,14			
Dotation, fonds divers et Réserves	116 940,75		155 721,21	166 224,59
Subventions d'Investissement	56 729,80		24 242,00	24 242,00
Emprunts et Dettes assimilées				
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>243 226,80</b>		<b>417 471,60</b>	<b>231 261,74</b>

<b>DEPENSES TOTALES (FONCT + INVEST)</b>	<b>1 364 087,94</b>	<b>30 680,76</b>	<b>1 923 173,48</b>	<b>1 166 502,79</b>
<b>RECETTES TOTALES (FONCT + INVEST)</b>	<b>1 456 214,93</b>		<b>1 923 173,48</b>	<b>1 445 282,32</b>

# Compte Administratif 2020 - Pôle tourisme

## fonctionnement et investissement

FONCTIONNEMENT / DEPENSES	N-1	Crédits Reportés	Budget Cumulé	Réalisations 2020
Charges de Gestion Courantes	90 115,22		100 535,00	78 676,11
Charges de Personnel	48 570,36		49 000,00	44 116,57
Atténuation de Charges				
Dépenses Imprévues			1 500,00	
Virement à la section Investissement			47 901,92	
Opé. D'ordre de transfert entre section	47 202,15		47 624,17	47 624,17
Autres Charges de Gestion courantes			1 000,00	592,46
Charges Financières	25 176,85		21 900,00	21 211,67
Charges exceptionnelles			1 500,00	
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>211 064,58</b>		<b>270 961,09</b>	<b>192 220,98</b>

FONCTIONNEMENT / RECETTES	N-1	Crédits Reportés	Budget Cumulé	Réalisations 2020
Excédent Antérieur Reporté			22 404,09	
Atténuation de Charges				
Opé. D'ordre de transfert entre section	15 057,00		15 057,00	15 057,00
Produits Services et Ventes diverses	227 696,95		183 200,00	195 442,43
Impôts et Taxes				
Dotations, Suventions et Participations				
Autres Produits de Gestion Courantes	56 714,72		50 000,00	28 360,27
Produits Financiers				
Produits Exceptionnels			200,00	
<b>TOTAL RECETTES DFONCTIONNEMENT</b>	<b>299 468,67</b>		<b>270 861,09</b>	<b>238 859,70</b>

INVESTISSEMENT / DEPENSES	N-1	Crédits Reportés	Budget Cumulé	Réalisations 2020
Dépenses Imprévues			200 161,37	
Opé. D'ordre de transfert entre section	15 057,00		15 057,00	15 057,00
Opérations patrimoniales				
Subventions d'Investissement				
Emprunts et Dettes assimilées	98 665,21		103 000,00	102 447,03
Immobilisations Incorporelles				
Subventions d'Equipement versées				
Immobilisations Corporelles	4 766,67	2 770,00	10 770,00	4 893,44
Immobilisations en cours				
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>118 488,88</b>	<b>2 770,00</b>	<b>328 988,37</b>	<b>122 397,47</b>

INVESTISSEMENT / RECETTES	N-1	Crédits Reportés	Budget Cumulé	Réalisations 2020
Excédent d'Investissement reporté				
Virt de la Section de Fonctionnement			47 801,92	
Produits des cessions				
Opé. D'ordre de transfert entre section	47 202,15		47 634,17	47 624,17
Opérations patrimoniales				
Dotations, fonds divers et Réserves				
Subventions d'Investissement	66 336,23		66 000,00	66 000,00
Emprunts et Dettes assimilées			167 552,28	
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>113 538,38</b>		<b>328 988,37</b>	<b>113 624,17</b>

<b>DEPENSES TOTALES (FONCT + INVEST)</b>	<b>329 553,46</b>	<b>2 770,00</b>	<b>599 949,46</b>	<b>314 618,45</b>
<b>RECETTES TOTALES (FONCT + INVEST)</b>	<b>413 007,05</b>		<b>599 849,46</b>	<b>352 483,87</b>

# Affectation du Résultat

## • Commune

FONCTIONNEMENT / RECETTES	2020	1 214 020,58 €	
FONCTIONNEMENT / DEPENSES	2020	<u>1 040 132,75 €</u>	
	Résultat 2020 :	173 887,83 €	
	Résultat 2019 :	<u>339 113,39 €</u>	
	Résultats cumulés :	<b>513 001,22 €</b>	
	Affectation de résultat :		{ 263 001,22 € en Investissement
			{ 250 000,00 € en Fontionnement
INVESTISSEMENT / RECETTES	2020	231 261,74 €	
INVESTISSEMENT / DEPENSES	2020	<u>126 370,04 €</u>	
	Résultat 2020 :	104 891,70 €	
	Résultat 2019 :	<u>12 406,51 €</u>	
	Résultats cumulés :	<b>117 298,21 €</b>	

## • Pôle Tourisme

FONCTIONNEMENT / RECETTES	2020	238 859,70 €	
FONCTIONNEMENT / DEPENSES	2020	<u>192 220,98 €</u>	
	Résultat 2020 :	46 638,72 €	
	Résultat 2019 :	<u>22 404,09 €</u>	
	Résultats cumulés :	<b>69 042,81 €</b>	
	Affectation de résultat :		{ 44 042,81 € en Investissement
			{ 25 000,00 € en Fontionnement
INVESTISSEMENT / RECETTES	2020	113 624,17 €	
INVESTISSEMENT / DEPENSES	2020	<u>122 397,47 €</u>	
	Résultat 2020 :	-8 773,30 €	
	Résultat 2019 :	<u>-200 161,37 €</u>	
	Résultats cumulés :	<b>-208 934,67 €</b>	

# DINAN AGGLOMÉRATION



64  
COMMUNES



932  
KM<sup>2</sup>



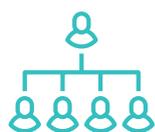
98 000  
HABITANTS



550  
AGENTS



Le Conseil Communautaire est constitué de 92 conseillers ainsi que de 52 suppléants issus des Conseils municipaux des 64 communes membres.



## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

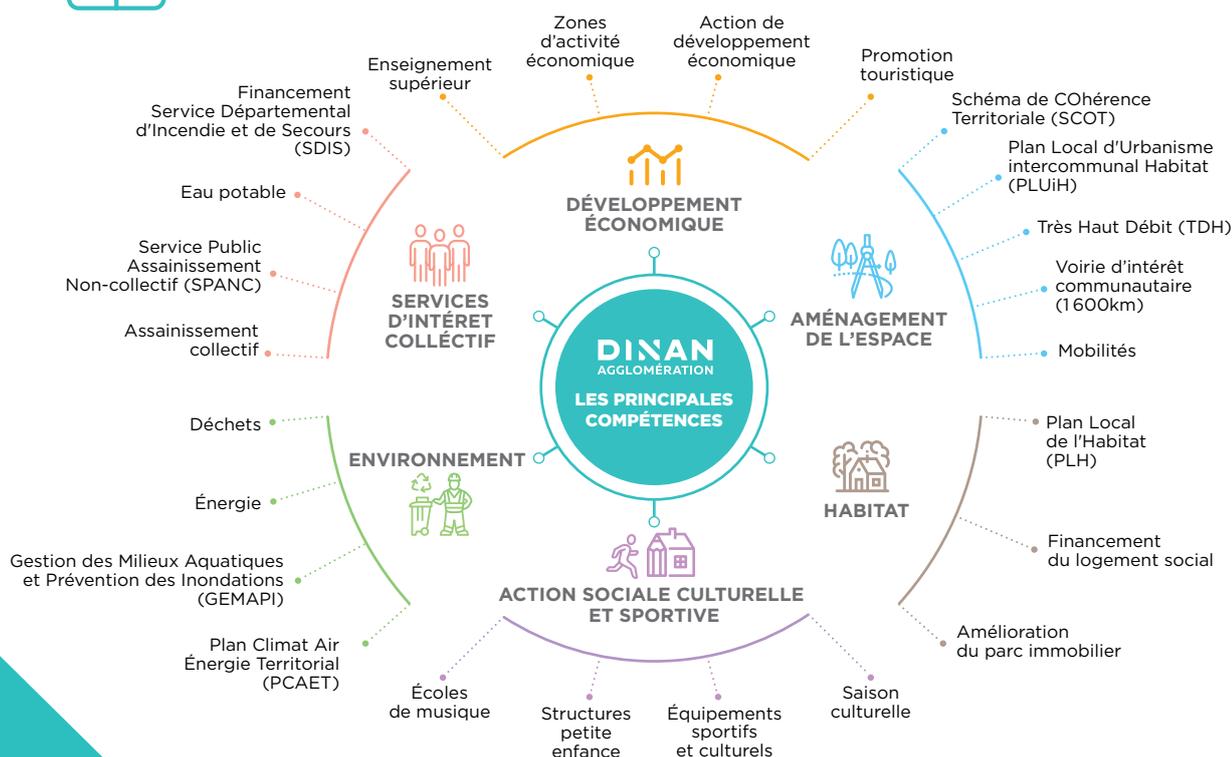
Arnaud LÉCUYER  
**Président**

### Les Vice-présidents

- Suzanne LEBRETON  
**1<sup>ère</sup> VP**  
*Finances, Administration Générale et Contractualisation*
- Didier LECHIEN  
**2<sup>ème</sup> VP**  
*Tourisme et Patrimoine*
- Marina LE MOAL  
**3<sup>ème</sup> VP**  
*Petite enfance, Enfance et Cohésion Sociale*
- Thierry ORVEILLON  
**4<sup>ème</sup> VP**  
*Stratégie Economique, Relance et Numérique*
- Mickaël CHEVALIER  
**5<sup>ème</sup> VP**  
*Habitat, Gens du voyage et Politique de la Ville*
- Gérard VILT  
**6<sup>ème</sup> VP**  
*Collecte et Valorisation des déchets*
- Bruno RICARD  
**7<sup>ème</sup> VP**  
*Pilotage Stratégique de la Ressource en Eau*
- Marie-Christine COTIN  
**8<sup>ème</sup> VP**  
*Emploi, Formation, Innovation et Soutien aux Entreprises*
- Alain JAN  
**9<sup>ème</sup> VP**  
*Urbanisme et Stratégie Foncière*
- Anne-Sophie GUILLEMOT  
**10<sup>ème</sup> VP**  
*Mobilités et Infrastructures*
- Philippe LANDURÉ  
**11<sup>ème</sup> VP**  
*Prospective et Transition Ecologique*
- Patrice GAUTIER  
**12<sup>ème</sup> VP**  
*Agriculture et Mer*
- Laurence GALLÉE  
**13<sup>ème</sup> VP**  
*Equipements, Réseaux d'Eau et Assainissement*
- David BOIXIÈRE  
**14<sup>ème</sup> VP**  
*GEMAPI et Environnement*
- Jérémy DAUPHIN  
**15<sup>ème</sup> VP**  
*Culture, Sports et Citoyenneté*



## LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION



# UNE PROGRESSION DU TRI DES DECHETS NÉANMOINS DES ERREURS PERSISTENT

Depuis la généralisation des extensions des consignes de tri, en avril 2019 sur le territoire de Dinan Agglomération, les emballages collectés ont progressé de 10%.

En effet, les extensions des consignes de tri permettent de trier tous les emballages : les emballages en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires, les petits métaux et tous les emballages en plastique (les bouteilles, les flacons, les pots de yaourts, les sacs plastiques, les barquettes).

Les usagers ont participé activement à cette réussite mais pour être encore plus performant, des erreurs de tri fréquentes peuvent être corrigées :

Les papiers absorbants (essuie-tout, mouchoirs, serviettes en papier) sont trop souvent retrouvés avec les emballages alors qu'ils se déposent dans la poubelle à ordures ménagères ou se compostent.

Les objets cassés se déposent dans la poubelle à ordures ménagères ou en déchèterie.

Les emballages imbriqués les uns dans les autres (des bouteilles plastiques dans des cartons, des pots de yaourts dans des boîtes de conserve...) rendent leurs recyclages impossibles. Au centre de tri, les agents

n'ont pas le temps de les séparer par catégorie, ils sont alors comptabilisés en erreur de tri. Pour qu'ils soient recyclés, déposez-les un à un sans les imbriquer.

La fin de ces erreurs permettrait de diminuer le taux de refus en centre de tri, d'augmenter la qualité recyclée et valorisée.

Pour aller + loin : Les erreurs de tri génèrent des coûts élevés pour la collectivité. En effet, les déchets qui se retrouvent malencontreusement dans la collecte sélective transitent d'abord par la chaîne de tri pour être finalement écartés du tri et de nouveau transportés et traités par incinération.



## COLLECTE DES DÉCHETS

Le ramassage des sacs jaunes ainsi que celui des ordures ménagères s'effectue sur notre commune le mercredi après-midi.

Pensez à les déposer dès le début de matinée.

### Déchèteries

Les déchèteries les plus proches :

« Conillé » à ST-HELEN

Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h45 (horaires fixes)

Tél. 02 96 88 23 22

« Les Landes Fleuries » à QUÉVERT

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h 45 (horaires fixes) Tél. 02 96 87 51 37



L'accès est uniquement réservé aux habitants de l'Agglomération munis de leur badge. La demande de badge, gratuit pour les particuliers, se fait auprès de l'accueil des services techniques de Dinan Agglomération, rue Bertrand Robidou à Dinan ou sur le site internet [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr) (se munir d'un justificatif de domicile).

Un forfait de 16 passages est crédité, au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, sur le badge pour les sites dotés d'une plateforme déchets verts à accès séparé et de 26 passages pour les autres sites.

Le badge permet d'accéder à toutes les déchèteries de l'agglomération.

# Des travaux ? le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement peut vous aider

## Besoin d'un conseil sur votre projet ?

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est à votre disposition sur rendez-vous pour étudier votre projet en amont de son instruction.

Il s'agit d'un organisme départemental d'information, de conseil, ouvert à tous. Il apporte une aide gratuite aux particuliers qui désirent construire ou faire construire, transformer ou aménager, un bâtiment (habitation, local professionnel, annexe, etc.).

## FAIRE

c'est le service public qui vous guide gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique.

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, contactez ou prenez rendez-vous avec un conseiller FAIRE qui vous accompagnera dans votre projet.

## HORAIRES TRAVAUX

Pour les Côtes d'Armor, les articles 4, 4bis et 5 de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 prévoient que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables: de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30**
- **les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00**
- **les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00**

## DÉFIBRILLATEURS

Nous avons désormais 4 défibrillateurs sur la commune. Ils sont de type automatique, l'utilisateur est guidé vocalement par l'appareil pour les gestes à exécuter. Une petite formation est cependant souhaitable. Elle vous est proposée par groupe de 10, pour une durée de 2 - 3 heures, gratuite ; nous la proposons aux associations et au personnel communal.

Ces appareils sont situés aux endroits suivants :

- Sur le mur entre l'entrée de la mairie et l'entrée de la bibliothèque
- A l'entrée de la salle socio culturelle et sportive (à l'extérieur)
- A l'accueil du camping
- Au port, sur le mur des sanitaires.

La permanence de l'architecte conseil du CAUE se tient, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois, au Siège de Dinan Agglomération.

Pour en savoir plus sur tous les sujets de la compétence de Dinan Agglomération: [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr)



## MaPrimeRénov' s'ouvre à tous en 2021

Dans le cadre du plan de relance de l'économie et du renforcement des aides à la rénovation énergétique, MaPrimeRénov' est désormais accessible à tous les propriétaires et à toutes les copropriétés. Elle propose également des bonus, notamment pour la rénovation globale.

Retrouvez toutes les informations sur [www.faire.gouv.fr](http://www.faire.gouv.fr)



Tous les endroits exacts sont fléchés ; ils sont géolocalisés et repérables via des applications telles que SAUV LIFE et STAYING ALIVE (comme partout en France).



## PERMIS DE CONSTRUIRE

30.12.2020	AMELINE ARBORA	12 rue de Carheil	Transformation magasin de vente en local d'activité, bureaux, showroom, atelier de stockage
17.02.2021	MORISSEAU Raphaël LE BORGNE Elsa	10 La Quinardais	Modification maison d'habitation

## AUTORISATIONS DE TRAVAUX

05.10.2020	HERVE Michel	30 rue de Coutances	Préau
02.11.2020	BAUCHE Ronan	1 rue des Grippais	Clôture
03.11.2020	VALEGEAS Alain	36 La Quinardais	Pose panneaux solaires
03.12.2020	GUEGAN Jean-Marie	8 allée du Roncelet	Création chambre, réfection enduit
10.12.2020	FROMENTIN Vincent	10 rue de la Fontellerie	Pose fenêtres de toit
10.12.2020	PAILLARDIN Yvette	20 rue de la Fontellerie	Clôture
15.12.2020	GUILBAULT Jean-Luc	18 rue de Coutances	Clôture
28.12.2020	HENRI Anastasia	6 rue Domaine de la Hisse	Clôture
05.01.2021	DURAFFOURG Pierre	13 rue des Ricochets	Extension garage
29.01.2021	MENAGE Kévin	7 La Guéraudais	Création fenêtres de toit
03.02.2021	LE PIVER Axel	41 rue du Domaine	Modification ouverture
03.02.2021	NRGIE CONSEIL	7 Domaine des Pâquerettes	Pose panneaux photovoltaïques
09.02.2021	LE BIAVANT Ghislaine	1 allée des Petites Toises	Pergola
12.02.2021	BENARD Jérémie	5 rue Val de Rance	Création fenêtres de toit
24.02.2021	THUMERELLE Patrick	3 La Meffrais	Réfection enduit

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

30.12.2020	Aaron VIOT LEFRANÇOISE	24 bis rue de la Mairie
17.02.2021	Lou CLAVIER	6 rue de la Halte

## MARIAGES

17.10.2020	Gilles SABÉ - Solène JAOUEN	12 allée du Roncelet
13.02.2021	Bruno PHEULPIN - Loetitia DIARD	3 bis rue de la Ville Gué

## DÉCÈS

07.12.2020	Philippe PEYAUT	1 La Bouhourdais
23.12.2020	Jean GUENRO	16 rue de la Halte
23.03.21	Anne Le Bel de Penguilly	La Tiemblais



Mme Annie Le Bel de Penguilly était la doyenne de la commune. Elle s'est éteinte à l'âge de 104 ans. Après avoir vécu son enfance au château de la Tiemblais à Saint-Samson, elle est devenue infirmière et a, pendant la guerre, travaillé au foyer des soldats de Dinan. Ensuite elle a vécu une partie de sa vie aux Etats Unis et à Megève, puis est revenue vivre dans le château familial de Saint-Samson où elle s'est impliquée dans la vie pastorale.

Mme Le Bel de Penguilly vivait depuis 2011 à la maison de retraite de Pleudihen sur Rance.

Vote aux élections présidentielles - 2017

# CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Vous avez la possibilité d'effectuer les démarches dans les mairies de : Dinan, Broons, Beaussais-sur-Mer, Plancoët, Maignon, Jugon-les-Lacs, .....

Pour la mairie de Dinan, les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées sur rendez-vous au 02.96.39.22.43

Il est demandé aux usagers d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site officiel de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr/> (pour le RDV se munir du récapitulatif reçu par mail ou du numéro de pré-demande attribué)

Pièces justificatives à fournir lors du rendez-vous :

- Photo d'identité : 1 photo officielle datant de moins de 6 mois, photographe fortement conseillé (non découpée, tête nue, de face, bouche fermée, visage centré et oreilles dégagées, sans lunettes, sans col roulé, écharpe, capuche, manteau, barrettes)
- Pièce d'identité : carte d'identité et/ou passeport et sa photocopie ou toute autre pièce avec photo (carte vitale, permis de conduire...)

**Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant.**

*Se présenter en mairie avec le livret de famille.*

Le jeune recevra une convocation (environ 1 an après le recensement) pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

La JDC permet d'informer chaque Français sur ses droits et devoirs en tant que citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions.

Cette journée doit être accomplie après le recensement militaire, entre le 16<sup>ème</sup> et le 25<sup>ème</sup> anniversaire.

À l'issue de la journée, il est remis à chaque appelé(e) un certificat de participation à la JDC.

- Justificatif de domicile : 1 original de moins de 3 mois (facture eau, EDF...)
- Acte de naissance : copie intégrale de moins de 3 mois (nécessaire pour la vérification des accents, tirets, filiation – Obligatoire en cas de 1<sup>ère</sup> demande, perte/vol ou si la carte est périmée depuis plus de 5 ans)
- Perte ou vol : déclaration de vol (gendarmerie) ou de perte (à remplir lors du RDV en mairie) + 25€ en timbres fiscaux s'il s'agit de la carte d'identité (achat en bureau de tabac, à la Trésorerie ou sur le site internet <https://timbres.impots.gouv.fr/>)
- Mineurs : en cas de séparation ou de divorce, jugement original précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant
- Timbres fiscaux pour passeport : adultes = 86€, mineurs de 15 à 18 ans = 42€, moins de 15 ans = 17€ (timbres papiers commercialisés en bureau de tabac ou dématérialisés sur <https://timbres.impots.gouv.fr/>)

## RECENSEMENT MILITAIRE

Si un jeune ne peut effectuer sa JDC, il doit transmettre à son centre du service national (CSN) de rattachement une photocopie de sa carte d'invalidité, de sa carte mobilité inclusion (CMI) ou un certificat médical à la demande du CSN.

Avant l'âge de 25 ans et conformément à l'article L.114-6 du code du service national, le certificat de participation à la JDC est obligatoire pour pouvoir s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique : permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...

Le recensement permet également l'inscription d'office sur les listes électorales.

## INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. En 2021, sont prévues les élections régionales et départementales.

Vous avez la possibilité de vous inscrire soit en mairie, soit sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Dans tous les cas : se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (à vérifier en mairie). En cas de déménagement, pensez à vous inscrire à la mairie du nouveau domicile.

Vous pouvez également vérifier votre inscription sur la liste électorale de votre commune directement sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).



# MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE

La commune, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale, a souhaité pouvoir proposer une mutuelle santé communale à ses habitants. Cette offre est valable pour tous sans questionnaire de santé ni limite d'âge et les contrats sont individuels.

Plusieurs types de contrats sont proposés en fonction des prises en charge demandées et une réduction des tarifs est offerte aux habitants.

Le choix du CCAS s'est porté sur la proposition de AXA France « Ma Santé » et la proposition de GROUPAMA « Santé Active ».

Suite à l'accord unanime et au vote du Conseil Municipal du 28 janvier dernier, une convention a été signée avec chacun de ces prestataires.

La commune s'engage à faire valoir ces offres et permettre à AXA et GROUPAMA de contacter les personnes intéressées. Elle mettra à disposition de ces compagnies d'assurance une salle pour qu'elles puissent organiser une réunion publique (dès que les conditions sanitaires le permettront mais vous pouvez d'ores et déjà les contacter.

AXA :

Marie Henry 06 98 96 52 35 - marie.henry@axa.fr

Gilles Bretonnière 06 62 64 55 67 - gilles.bretonniere@axa.fr

GROUPAMA : 16, rue des Rouairies Dinan 02 96 39 54 43



## VACANCES & FAMILLES

*Vacances et Familles est un réseau national d'associations dont le but est de permettre à des familles et à des personnes à revenus modestes ou en difficultés sociales, d'accéder au droit de partir en vacances.*

L'accompagnement de ces familles durant l'ensemble du projet-vacances permet de favoriser et améliorer leur insertion ou réinsertion sociale.

L'antenne des Côtes d'Armor, forte de ses 150 bénévoles, œuvre pour faire partir en vacances des familles du département, et aussi accueillir en séjour d'été des familles costarmoricaines ou d'autres régions dans différents lieux du département.

*Nous recherchons activement des bénévoles pour rejoindre l'équipe et nous permettre d'aider des familles du secteur à réaliser un séjour de vacances avec leurs enfants et accompagner des familles dans la découverte de notre région et vivre un moment privilégié parent(s)-enfant(s)*

Les missions sont diverses et nous recherchons des bénévoles pour :

- L'accompagnement au départ des familles dinannaises et des communes du secteur. Information, inscription et suivi des projets vacances des familles, café-vacances en partenariat avec l'Atelier du 5 bis.

- L'accompagnement à l'accueil l'été des familles qui séjourneront au camping cet été : préparation de l'hébergement, accueil des familles, accompagnement aux animations, faire découvrir les lieux....

**Côté Familles : qui peut en bénéficier ?**

- Le CCAS de Saint-Samson sur Rance est partenaire de Vacances et Familles dans le soutien au départ en vacances des Samsonnais.
- Si vous avez des aides aux vacances, vous pouvez contacter le CCAS ou l'association Vacances et Familles.

Les bénévoles vous diront :

*« Avec Vacances et Familles il y a de belles rencontres à faire et du plaisir à voir dans les yeux des enfants »*

*Accueillir une famille en vacances l'été ne demande pas d'être disponible sur les deux mois mais plutôt durant une quinzaine de jours maximum. Il s'agit de rejoindre une équipe, nous ne sommes pas seul.e.s »*

Plus d'informations sur [www.vacancesetfamilles.org](http://www.vacancesetfamilles.org)

Pour en savoir plus contactez-nous !

Michel MOREL au 06 88 34 23 34 ou Julie PLASSARD

au 06 49 22 89 01 - [Antenne22@vacancesetfamilles.org](mailto:Antenne22@vacancesetfamilles.org)

## ÉQUIPE MOBILE ADOLESCENTS

**Pour qui ?** Les jeunes de 10 à 18 ans en difficulté, leur famille, leur entourage, les professionnels scolaires et sociaux les accompagnant.

**Pour quoi ?** Leur apporter un soutien dans les situations difficiles et organiser un relais, L'équipe est composée d'un infirmier, d'un éducateur spécialisé, d'un assistant social, d'un psychologue, d'un pédopsychiatre

**Missions :**

- Proposer une rencontre pour échanger sur la situation

- Répondre aux besoins d'ordres sanitaire, éducatif, scolaire, social,
- Mettre en place des objectifs d'intervention à court terme

**Où ?** Au domicile, à l'école, à l'extérieur, en structure.

Réponse sous 15 jours

Contact du lundi au vendredi de 9H00 à 18H00

Tél. 07 57 48 03 23 Ou 07 57 40 82 05

Courriel : [ema-dinan@hopital-sjd-lehon.asso.fr](mailto:ema-dinan@hopital-sjd-lehon.asso.fr)

# RETOUR EN IMAGES SUR...

## COMMENT VIVENT-ILS LA CRISE ?

### Parmi les plus jeunes Augustin et Thomas

C'est sur les bords de Rance que nous avons rencontré Augustin et Thomas. Ces deux-là ne sont pas copains pour rien, ils sont dans la même classe, en CM1, à l'école du Menhir de St Samson et ont la même passion, le Basket. Du haut de leurs « bientôt 10 ans », cela fait 5 ans qu'ils jouent au Dinan Basket Samsonnais.

Ce qui a surtout changé pour eux, en cette période de COVID, c'est le port du masque bien évidemment, « qui est difficile à supporter quand on court » ainsi que l'organisation à l'école. Les récréations ne se passent pas comme d'habitude puisque la cour est séparée en plusieurs espaces et les classes sortent à tour de rôle, afin de ne pas mélanger les élèves.

Depuis le 16 janvier dernier, Jean Castex ayant

annoncé la fin des activités sportives extrascolaires et scolaires en intérieur, Augustin et Thomas ne peuvent plus pratiquer leur sport préféré, ni même se défouler au multisport le vendredi soir avec Stève, autant de créneaux horaires qu'il faut occuper par autre chose (et pas que par les jeux vidéos !!!).

S'il fallait trouver des points positifs au COVID, Augustin pense que maintenant on prendra l'habitude de mettre des masques, ce qui permettra de se protéger des différentes maladies. Et puis, quand les parents peuvent télétravailler, ça permet d'en profiter et de rentrer manger à la maison un midi une fois de temps en temps (sans trop les déranger !).

Leurs souhaits pour l'avenir ? C'est en chœur que ces deux-là veulent retrouver le chemin des terrains de basket. Ils souhaitent fêter leurs anniversaires avec leurs copains, et pouvoir embrasser et serrer dans leurs bras les personnes qui leur sont chères.

Eh oui, pour eux, comme pour nous, le temps commence à être long !



### Alice

Portrait d'une petite native de Saint Samson sur Rance, c'est au tour d'Alice, qui timidement, nous a parlé de son état d'esprit en cette période de COVID. Tout d'abord, du haut de ses 9 ans, cette maladie ne lui fait pas peur.

Comme bon nombre de ses petits camarades, Alice a hâte de revenir à la normale. Elle ne peut plus jouer au basket au club du DBS. Finalement, le rythme « endiablé » des entraînements en semaine et des matchs le week-end manque autant aux enfants qu'aux parents. A l'école aussi, les repères ont changé, le port du masque, la cour de récréation, Alice ne peut plus manger à la cantine avec les copines des autres classes. Elle ne va plus non plus jouer chez les copines le mercredi ou le week-end, mais c'est finalement avec ces comportements exemplaires que notre région est très peu touchée.

Seul côté positif qu'Alice a trouvé, et pas des moindres, finalement elle profite plus de sa famille. Elle apprécie les soirées « cocooning » avec ses parents et sa grande sœur.

Pour l'avenir, Alice rêve de « soirées-pyjamas » avec ses copines. Et puis, elle a hâte de remettre ses grands-parents à contribution, qui venaient la chercher à l'école certains soirs de la semaine, et elle pourra de nouveau les remercier en leur faisant de gros bisous !



## Et ceux qui travaillent

**Pierrick et Morgan** nous ont ouvert les portes du Bistrot des Sports. Ces deux natifs de la région Dinanaise ont rapidement engagé la conversation. L'ambiance est chaleureuse à l'image de leur bar restaurant, remis au gout du jour par leurs soins en 2019, date à laquelle ils ont investi les lieux.

Tout d'abord, quelques souvenirs...

Bien que le couple y soit installé depuis moins de 2 ans, ce bar, Morgan le connaît bien : son grand père était le gérant durant 20 ans, de 1984 à 2004.

La convivialité avant tout...

C'est certainement le mot qui revient le plus dans notre conversation. En effet, Morgan et Pierrick évoquent avec plaisir les soirées à thème organisées 2 fois par mois. L'occasion de partager de beaux moments au rythme des guitares manouches ou encore de rires autour d'un karaoké.



Et le COVID dans tout ça ?

Evidemment ce n'est pas simple : le lien social rompu, les aides qui tombent tardivement, etc...

Mais les deux restaurateurs se sont adaptés avec l'appui d'Anaëlle la boulangère. Ils proposent chaque jour des plats préparés que l'on peut acheter à la boulangerie. Pierrick cuisine des plats classiques comme du couscous ou de la ballotine de poulet mais également des plats plus originaux comme la Jambalaya ou du poisson au Chorizo (dont il garde précieusement la recette).

Si vous êtes organisé, pensez à commander au bistrot ou à la boulangerie ; dans le cas contraire il y a toujours quelques barquettes disponibles à la boulangerie.

L'avenir..

Très disponibles pour les Samsonnais, ils s'adaptent à la demande et ont à cœur de créer du lien entre les habitants en continuant sur leur dynamique de concerts, tournois de pétanque etc..

Le couple veut aller de l'avant et a déjà plusieurs projets en tête. Tout d'abord ouvrir au plus vite bien entendu pour retrouver les habitués mais également innover en proposant des tournois de belotte ou d'Aluette. Morgan a déjà acheté le jeu... Il ne reste plus qu'à apprendre les règles ! Avis aux connaisseurs pour initier les novices !

Ne pas faire mourir les petits villages....

**Marie** nous a invité de bon matin à nous parler de son commerce... l'activité est encore calme mais dès 11h, c'est une autre histoire. En effet, les clients ne manquent pas d'occasions de pousser la porte du « café de Marie ». Marie propose de multiples services : Achat de tabac, Presse, Epicerie de dépannage, Livraison drive CORA, Dépôt pressing, Snack à emporter de 12h à 14h (Vente de sandwiches, paninis, croque-monsieurs, brushetta), Paiements de proximité (impôts, contraventions etc ...), Vente de timbres, Vente de gaz...

Depuis la reprise du café en octobre 2017, Marie, aidée ensuite de sa fille Camille, n'ont cessé de faire évoluer leur commerce. Elles ont su fidéliser leur clientèle en proposant des amplitudes horaires larges.

Pour elles « pas question pour le client de trouver porte close ».

Elle a répondu à la demande de ses clients jusqu'à investir dans un 2<sup>ème</sup> billard pour former une équipe ou accueillir les groupes locaux de musique pour une soirée concert.

Entre temps la crise COVID est passée par là...

Son commerce étant considéré comme essentiel du fait de la vente de tabac, Marie a cependant dû s'adapter, ne pouvant bénéficier d'aides de l'état. Pour autant, cela ne l'a pas découragée, bien au contraire :

La patronne a cherché à diversifier son offre. En nous présentant l'étendue des services qu'elle propose, on perçoit très rapidement sa volonté de maintenir une proximité avec ses clients.

Et demain ?

Marie compte bien maintenir tous ces services et en développer d'autres : elle propose un partenariat avec une auto-entrepreneuse spécialisée en relooking de meuble. Des ateliers sont proposés pour vous initier.

Une chose est sûre : quel que soit l'avenir, cette femme de caractère s'adaptera comme elle a su le faire depuis le début.



En entrant dans l'Auberge du Val de Rance, dans le quartier de la Hisse, nous découvrons une salle très spacieuse, prête à ouvrir, tout en respectant sans problèmes les mesures COVID. Même s'ils n'ont aucune idée de la date de réouverture, les propriétaires sont dans les « startings-blocks ».

**Marie et Philippe** sont arrivés en mars 2018, et sont heureux de nous apprendre qu'après un bail de 3 ans, ils s'approprient à racheter le pas de porte. La preuve qu'ils ont fait leur place à Saint Samson, qu'ils ont fidélisé une clientèle, et qu'ils se sentent bien ici.

A croire qu'ils avaient anticipé le confinement puisque depuis le départ, ils faisaient des plats à emporter. Quelques jours par semaine certes, du coup, ils ne sont pas passés par la phase d'expérimentation, ils étaient prêts.

Concrètement, il suffit juste d'envoyer son numéro de portable ou son mail pour faire partie de la liste de diffusion et toutes les semaines, vous recevrez par sms la liste des plats élaborés par le chef (un plat par jour à 9.50€ la part) ainsi que la possibilité de commander des pizzas tous les soirs. Alors n'hésitez pas ! Du fait de l'emplacement très stratégique, l'Auberge du Val de Rance s'est fait un nom, les natifs du coin la connaissent très bien, puisqu'ils y ont mangé avec des proches, à l'occasion d'un mariage, d'un anniversaire, car ils y accueillent aussi des groupes. Mais la clientèle est aussi de passage, en effet de nombreux touristes passent sur cet axe situé au carrefour de Plouër et Dinan, et de St Samson, La Vicomté, Pleudihen.

Pour rien au monde, Marie et Philippe ne quitteraient la région, ils s'y sentent bien, ils se sont très bien adaptés et trouvent les autochtones très chaleureux.

Bien évidemment, ces restaurateurs espèrent ouvrir au plus vite, leur plus grand souhait serait avant l'été, et reprendre leur formule entrée-plat-dessert qu'ils servaient tous les midis. Comme au premier jour, ils continueront de s'adapter pour satisfaire au mieux leur clientèle ; car si les clients reviennent, « c'est que c'est bon » !

## SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Allez vite découvrir le nouveau site internet de la mairie : [www.saint-samson-sur-rance.fr](http://www.saint-samson-sur-rance.fr)

Il a très clairement pris un coup de jeune et nous espérons que vous allez prendre l'habitude d'y naviguer pour découvrir l'actualité communale, les événements à venir, toutes les informations pratiques concernant l'école, la garde des enfants, les démarches administratives, et j'en oublie sûrement.

Vous pouvez aussi découvrir le patrimoine, les activités culturelles et sportives, des balades à faire à pied ou en vélo. Surtout ce nouveau site va nous permettre d'ajouter un outil supplémentaire pour communiquer avec vous, d'afficher ce qui se passe dans la commune et de vous informer rapidement par l'intermédiaire de la « newsletter ».

A cette occasion nous organisons un « quizz », questions réponses sur Saint Samson-sur-Rance.

Les questionnaires sont disponibles en mairie et les réponses sont toutes sur le site de la mairie. Les questionnaires complétés seront à déposer dans une urne en mairie jusqu'au 30 avril inclus. Après avoir éliminé ceux qui contiennent des erreurs, un tirage au sort sera effectué parmi les autres le 06 mai. Les cinq gagnants se verront offrir un bon d'achat de 20€ valable dans l'un des commerces de la commune.



# MASQUES À L'ÉCOLE

La commune a acheté pour chaque enfant scolarisé et ayant l'obligation de porter un masque à l'école 2 masques. Ce sont des masques de catégorie 1, lavables 100 fois et fabriqués en France.

Ces masques ont été distribués le jeudi matin 18 février dans les classes, nous espérons ainsi avoir rendu service aux familles.



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE de l'école du Menhir de St Samson sur Rance vous propose :

### 1- De recycler vos journaux.

Vous pouvez déposer vos journaux (Ouest France, Petit Bleu, Télégramme, Paysan Breton, l'Equipe...) dans le conteneur situé à l'école, à côté de la cantine. La société Cellaouate transforme les journaux en ouate de cellulose, celle-ci est un isolant utilisé par les artisans bretons. L'APE est rétribuée 70€/tonne de papier journal collectée pour financer sorties scolaires et projets pédagogiques.

Déposez vos journaux et ceux de vos proches dès maintenant et contribuez à ce geste écologique et citoyen.



### 2- D'organiser une vente de saucissons secs.

Les commandes sont à retourner avant le 17 mai 2021 avec le règlement soit à l'école ou à la boulangerie. Livraison le vendredi 28 mai de 16h15 à 18h00 à la salle des associations.

(4€ l'unité, 10€ le lot de 3, 15€ le lot de 5)

## ÉCOLES DES ARTS/ ÉCOLES DES SPORTS

Toutes les activités artistiques et culturelles péri et extrascolaires sont actuellement suspendues. Leur reprise est soumise à une autorisation ministérielle et préfectorale. Seules les activités de plein air sont à ce jour autorisées.

Si la situation reste inchangée et que la pratique d'activités en intérieur n'est toujours pas autorisée, dès

l'arrivée des beaux jours, nous tâcherons de reprendre en extérieur les séances d'écoles des arts et des sports, dont les enfants sont friands.

Nous vous prions de nous excuser de ces interruptions indépendantes de notre volonté.

## GARDERIE MUNICIPALE

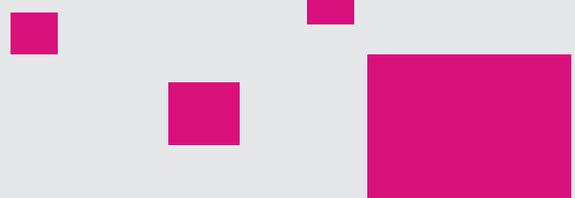
Une trentaine d'enfants fréquentent la garderie municipale tous les jours après l'école.

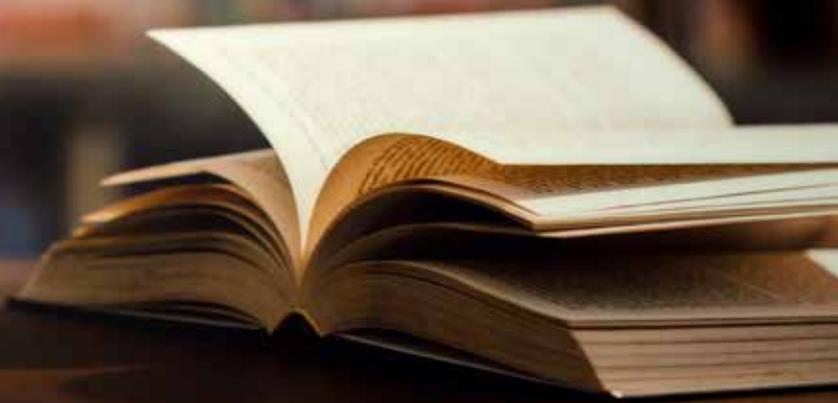
En réponse au nouveau protocole sanitaire, visant à limiter la propagation de la COVID 19, la Mairie de Saint Samson a ouvert provisoirement un nouvel espace d'accueil afin de limiter le brassage des enfants de différentes tranches d'âges.

Il semblerait que ce nouveau mode de fonctionnement satisfasse les enfants, qui dorénavant se retrouvent au sein d'une même tranche d'âge, avec des envies et des attentes communes.

Le mode d'organisation, les tarifs et les horaires restent inchangés.

**ÉCOLE**  
20 Les enfants de maternelle sont accueillis à la garderie et les enfants de primaire dans la salle de réunion de la mairie.





# LA BOUQUINETTE

Après la fermeture totale ou partielle de la bibliothèque, nous sommes aujourd'hui en mesure de proposer aux lecteurs samsonnais et de Navarre, des créneaux d'ouverture élargis.

Votre Bouquinette est ainsi ouverte le :

*Mercredi de 10h à 11h30 et de 13h30 à 15h*

*Vendredi de 16h15 à 17h30*

*Samedi de 14h à 16h*

Le protocole d'accueil reste le même :

- Port du masque obligatoire (y compris pour les enfants à partir de 11 ans)
- Désinfection des mains au gel hydroalcoolique
- Limitation de la manipulation des ouvrages
- Pas plus de 3 personnes dans les locaux

De nombreuses nouveautés ont été achetées en début d'année et nous avons procédé au mois de février au remplacement d'environ 500 documents de la Bibliothèque des Côtes d'Armor. Vous pouvez d'ores et déjà retrouver ces documents en rayon.

Le service « drive » est toujours actif via le catalogue [saint-samson-sur-rance-pom.c3rb.org](http://saint-samson-sur-rance-pom.c3rb.org) ou par courriel ([bouquinette.stsamson@orange.fr](mailto:bouquinette.stsamson@orange.fr)).

Vous pouvez également effectuer des réservations et des commandes auprès de la Bibliothèque Départementale en vous adressant aux bénévoles. Ces commandes nous sont livrées une fois par mois.



## LES NOUVEAUTÉS

*Là où chantent les écrevisses* de Délia Owens

Pendant des années, les rumeurs les plus folles ont couru sur « la Fille des marais » de Barkley Cove, une petite ville de Caroline du Nord. Pourtant, Kya n'est pas cette fille sauvage et analphabète que tous imaginent et craignent.

*Skidamarink* de Guillaume Musso

Le tout premier roman introuvable de Guillaume Musso enfin réédité. Alors que le vol de La Joconde fait la une de tous les journaux, quatre personnes qui ne se connaissent pas reçoivent un fragment découpé de la célèbre oeuvre de Léonard de Vinci, accompagné d'un mystérieux rendez-vous dans une chapelle de Toscane.

## ROMAN JEUNES

*La belle Sauvage* de Philip Pullman

À l'auberge de la Truite, tenue par ses parents, Malcolm, onze ans, voit passer de nombreux visiteurs. Tous apportent leurs aventures et leur mystère dans ce lieu chaleureux. Certains sont étrangement intéressés par le bébé nommé Lyra et son dæmon Pantalaimon, gardés par les nonnes du prieuré tout proche. Qui est cette enfant ? Pourquoi est-elle ici ? Quels secrets, quelles menaces entourent son existence ?

## BANDE DESSINÉE

*La boîte à musique, Tome 4, La mystérieuse disparition* de Gijé et Carbone

Grâce à la visite surprise de Siloé et de ses frères dans l'Hexomonde, Nola a appris beaucoup de choses sur Pandorient et sa maman.

## Le Réseau des Bibliothèques

La Bouquinette participe activement à la concertation concernant la mise en réseau des bibliothèques de l'agglomération. L'objectif est de tenter de proposer aux lecteurs du territoire une harmonisation des prêts, des tarifs et des pratiques. Ce réseau devrait être fonctionnel à la fin de cette année.



## LA MARGOULETTE

Les temps de vacances ou de loisirs participent à l'éducation de l'enfant et lui offrent la possibilité de s'approprier des expériences et des valeurs.

Ainsi ce service municipal d'accueil de loisirs, agréé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports, a pour ambition de permettre aux enfants à partir de 3 ans, de vivre un temps de découverte, de soi, des autres et de son environnement dans un contexte de détente.

Nous nous attachons à mettre en place, les mercredis et pendant les vacances, des actions et un fonctionnement répondant au mieux aux attentes et aux besoins des enfants et des familles. (Ex : Une large amplitude d'ouverture, des tarifs calculés sur la base du quotient familial, la possibilité d'inscription à la demi-journée avec ou sans repas...)

Nous constatons, grâce notamment à l'amélioration du service, une augmentation de la fréquentation. En moyenne, une vingtaine d'enfants participent aux animations de la Margoulette pendant les vacances.

Lors des Vacances de Février, nous avons créé un journal de bord internet sécurisé, accessible uniquement avec un mot de passe. Ce journal est alimenté en photos et rédigé en mots par les enfants. Ainsi les familles peuvent visualiser la journée de leurs enfants et se tenir informées des animations qui se déroulent au Centre de Loisirs.

Cet outil de communication et d'information sera disponible, pour les familles dont les enfants sont inscrit à la Margoulette, à chaque période de vacances scolaires.

Le projet de réaménagement de la cour de la garderie se concrétise, nous installerons, avant le printemps, des jardinières fabriquées par les services techniques, afin de végétaliser l'espace et de mener des actions autour de l'environnement

Nous souhaitons également mettre en place, dès les prochaines vacances de printemps, des animations sportives et culturelles en direction des jeunes. Tous les après-midis de 13h30 à 17h un panel d'activités leur sera proposé.

Le projet éducatif et pédagogique de la Margoulette est à votre disposition, sur le site internet de la mairie de Saint Samson sur Rance, ou sur simple demande auprès des animateurs.

Pour toute demande d'information complémentaire, contacter Pascal, Mairie de Saint Samson sur Rance 02 96 39 16 05 / 06 58 78 41 01



## ASSOCIATIONS

Nous n'avons reçu que peu de textes de la part des associations, ce que nous comprenons fort bien étant donné le contexte sanitaire qui leur a interdit de pratiquer la plupart de leurs activités depuis près d'un an.

En voici la liste :

Société de chasse  
Anciens combattants  
Club de l'Amitié  
Football-Club Samsonnais

Une Aile la nuit  
Rance Bien être & Energétique  
Eckla

## SAINT SAMSON FESTIVITÉS

Le 16 janvier 2021, s'est tenue l'Assemblée Générale de Saint Samson Festivités.

Durant cette Assemblée Générale des bénévoles ont bien voulu venir grossir les rangs de l'équipe en place, à savoir : Gaëlle Robert, François Lévêque, Jean François Hamon, David Février, Marie Angélique Martins et Mélisande Renouvel.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le conseil d'administration a élu un nouveau bureau composé de :

- Présidente: Danielle Levannier-Guillemer
- Trésorière : Gaëlle Robert
- Trésorier adjoint: François Lévêque
- Secrétaire : Jean Francois Casset
- Secrétaire adjoint : Jean Yves Beaulieu

Les membres du Conseil d'Administration :

David Février, Marie Angélique Martins, Mélisande Renouvel, Joël Bodin, Martial Dalibot, Loïc Lorre, Jean François Hamon.

Pour 2021, le contexte concernant les manifestations, est encore tendu compte tenu des conditions sanitaires actuelles, néanmoins nous espérons pouvoir maintenir deux manifestations :

- Le Marché des créateurs: dimanche 13 juin.
- Et FestiRance les 31 juillet et 1 août.

Bien sûr, ces manifestations tant attendues auront lieu, si les conditions sanitaires et d'organisation (buvettes, restauration...) le permettent.

Concernant le loto et le marché de Noël, tous deux se tenant en intérieur, il est trop tôt pour pouvoir se prononcer sur leur tenue en cette saison.



## APIS CONSERVATAM



Association *Apis Conservatam* pour la protection et la conservation des abeilles

*Apis Conservatam* est une association à démarche environnementale et holistique pour la protection et la préservation des abeilles.

Je ne suis pas apiculteur mais berger d'abeilles, je recueille les essaims perdus pour les protéger dans mes ruchers de préservation dans le cadre de la sauvegarde de notre biodiversité locale.

Contactez Eric Pigeault au 09.75.27.92.43 (St Samson sur Rance – La Quinardais).

## BADMINTON SAMSONNAIS

Comme toutes les associations sportives, le badminton Samsonnais connaît actuellement des difficultés pour pratiquer son activité.

Nous espérons rapidement retrouver les courts dans la salle omnisport et pourquoi pas de nouveaux adhérents. Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous adresser un mail à [bad.samsonnais22@gmail.com](mailto:bad.samsonnais22@gmail.com) ou nous contacter au 06 66 12 64 17

## DINAN BASKET SAMSONNAIS

### UNE PANDEMIE QUI N'EN FINIT PAS POUR LE SPORT AMATEUR !

La saison 2020-2021 avait plutôt bien commencé : stages et entraînements dès le mois d'août et certains championnats séniors avaient pu débuter mais c'était sans compter avec ce satané virus.

Fin octobre toutes les activités sportives sont stoppées jusqu'au 15 décembre, date à laquelle le gouvernement autorise la reprise des entraînements en salle mais sans contacts et sans passes, une situation très compliquée pour un sport collectif mais les licenciés du club sont nombreux à revenir car l'envie de tapoter le ballon leur manque. Nous avons proposé un retour au jeu avec l'animateur sportif du club même pendant les vacances de Noël.

Garder le lien avec les licenciés quelles qu'en soient les circonstances est devenu un enjeu pour les dirigeants du DBS.

Depuis le début de l'année, les dernières décisions gouvernementales privent les jeunes de sport mais nous avons espoir que cela change d'ici quelques semaines. Le DBS se mobilise pour proposer à ses adhérents des tournois, du jeu 3x3 et des rencontres amicales...

Certes la situation est difficile mais il faut l'accepter, nous n'avons pas le choix !

## LES SABOTÉES SAMSONNAISES

Le respect de mesures barrières strictes (port du masque, distanciation, groupes de marche limités à 6 personnes) devrait nous permettre de reprendre progressivement les randonnées à partir du 19 mars, sauf aggravation de la situation sanitaire à venir.

Le programme de fin d'année (consultable sur le site de l'association) sera adapté en fonction de l'évolution de la pandémie, car il est difficile de randonner en groupe sans risquer une contamination involontaire de nos adhérents malgré le respect des gestes barrière.

La participation à ces randonnées, à la portée de tous, est ouverte à tout le monde moyennant une cotisation annuelle symbolique couvrant les frais d'assurance et de fonctionnement.

Pour les longues randonnées, dans la mesure du possible, nous prévoyons des parcours qui permettent aux adhérents les moins aguerris de nous rejoindre à la pause pique-nique ou de raccourcir le circuit.

Les déplacements vers les lieux de randonnée se font en général par covoiturage au départ du parking de la mairie de St Samson sur Rance à 9h ou 13h30 selon les parcours, mais à cause du Covid, temporairement il n'y a pas de covoiturage organisé mais un point de rassemblement au même lieu.

Le club encadre également presque tous les vendredis de petites randonnées à allure et distance adaptées aux personnes présentes et éventuellement en méforme physique passagère. Celles-ci se déroulent dans un périmètre de 10 km autour de St Samson sur Rance. Un point de regroupement est prévu à 13h45 au parking de la mairie de notre commune ou à 14h15 au point de départ indiqué sur le site.

Contact : Zaouter Gilbert : 06 34 96 82 38

Email : [saboteessamsonnaises@hotmail.com](mailto:saboteessamsonnaises@hotmail.com)

Site : [sabotees-samsonnaises.jimdo.com](http://sabotees-samsonnaises.jimdo.com)



# PARTICIPEZ À L'ÉLABORATION DES PROJETS EN COURS !

Malgré la crise sanitaire et les difficultés qui en découlent, notamment pour organiser des réunions, la municipalité a la volonté de vous impliquer dans les différents projets.

## Quelle méthode de travail ?

Nous vous proposons de construire chacun des projets présentés dans les pages suivantes en utilisant la méthode de travail suivante :

- Toujours travailler avec des spécialistes du sujet : l'ADAC 22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités), le CAUE 22 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), CŒUR-Emeraude...
- Etablir un premier état des lieux avec ces spécialistes et faire ressortir leurs premières propositions ;

- Vous communiquer cet état des lieux et ces premières propositions (réunion publique, exposition, site internet, bulletin municipal, flash infos...)
- Lancer une vaste consultation qui vous laisse la possibilité de donner votre avis sur ces propositions et d'en faire d'autres ;
- Créer un groupe de travail qui intègre les habitants volontaires pour chacun des projets.
- Après les travaux et avec les habitants volontaires, effectuer un bilan objectif des avantages et des inconvénients du nouvel aménagement ;

*Et pourquoi ne pas aller plus loin dès 2022 en lançant un projet participatif sur la thématique des espaces verts ?*

*Quel est le principe d'un projet participatif ?*



## Vous souhaitez vous impliquer dans un des projets ?

Des ébauches et différentes propositions sont présentées dans les pages qui suivent et avec plus de détails sur des panneaux affichés en mairie depuis le samedi 20 mars. Chacun d'entre vous a la possibilité de nous transmettre son opinion sur chacun de ces projets et pourra être force de proposition.

Pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à vous : compléter des questionnaires en ligne dont vous trouverez les liens sur le nouveau site internet, dans la partie Actualités. Vous pouvez aussi compléter des questionnaires papier disponibles en mairie.

Depuis le samedi 27 mars, des élus reçoivent sur rendez-vous toutes les personnes intéressées par groupes de 5 maximum. Il s'agit d'écouter vos remarques, vos propositions, de les compiler et de répondre à vos questions.

Dans chacun des questionnaires, vous aurez la possibilité de laisser vos coordonnées afin de participer à l'un des groupes de travail (un par projet) qui se réuniront si les conditions sanitaires le permettent.



# DOSSIER

LES DOCUMENTS PRÉSENTÉS DANS LES PAGES QUI SUIVENT NE SONT QUE DES PROPOSITIONS EXTRAITES D'UN ENSEMBLE DE 23 PANNEAUX EXPOSÉS EN MAIRIE ET SUR LE NOUVEAU SITE DE LA COMMUNE. POUR DONNER VOTRE AVIS SUR CES PROPOSITIONS, RIEN DE PLUS SIMPLE : COMPLÉTEZ LES QUESTIONNAIRES EN LIGNE INTITULÉS « CONSULTATION » EN CLIQUANT SUR LES LIENS VISIBLES SUR LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE OU COMPLÉTEZ UNE VERSION PAPIER DISPONIBLE EN MAIRIE.

## CONSULTATION 1 - LE CARREFOUR DE LA BOULANGERIE

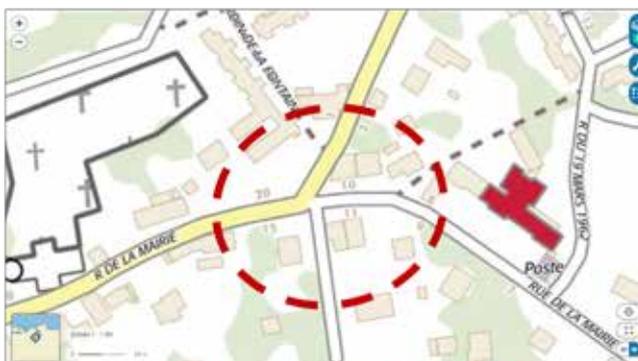
Les propositions d'aménagement présentées ici sont issues d'un travail mené en concertation avec l'ADAC22, l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités.

### • QUEL PÉRIMÈTRE ?



#### Le périmètre d'étude

- Une partie de la rue du Domaine (route départementale)
- Une partie de la rue de la Mairie (en partie départementale)
- L'impasse des Quintaines (route communale)
- La place devant la boulangerie (3 propriétaires dont la commune)



#### Pourquoi ce choix ?

- Une place fréquentée par tous les habitants
- Un carrefour très passager
- Un lieu emblématique de la commune
- Un réaménagement qui concerne tous les habitants et qui pourra servir de référence pour d'autres sites

### • QUELS OBJECTIFS ? définis avec l'ADAC



- Continuités piétonnes à assurer
- Espaces verts à recomposer
- ▨ Connotation routière à effacer / faciliter le lien vers le pôle santé

Assurer les continuités piétonnes

Sécuriser les traversées piétonnes

Faciliter les déplacements à vélo

Faciliter la circulation des PMR (personnes à mobilité réduite)

Améliorer la sécurité routière / diminuer les vitesses / trouver un équilibre entre la vie locale et la fonction circulatoire.

Effacer la connotation routière du carrefour

Trouver du lien entre la placette et le pôle de santé situé en face

Améliorer la qualité des espaces verts / faciliter leur entretien

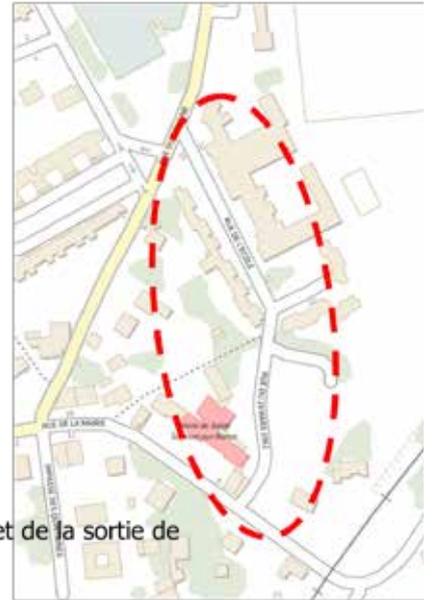
## CONSULTATION 2 - RUE DU 19 MARS 1962 / RUE DE L'ÉCOLE

### • QUEL PÉRIMÈTRE ?



### Le périmètre d'étude

- La rue du 19 mars 1962 (mairie)
- La rue de l'École
- Les espaces verts tout autour



### Pourquoi ce choix ?

- Une rue très fréquentée au moment de l'entrée et de la sortie de l'école
- Deux rues emblématiques de la commune

### • DES CONSTATS PARTAGÉS ? Un premier état des lieux

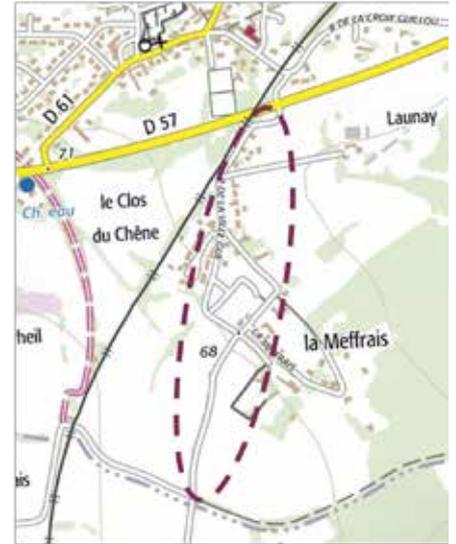
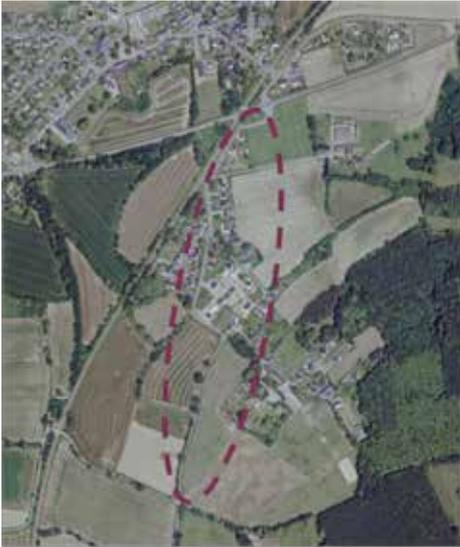


### • QUELS OBJECTIFS ? QUELLES PROPOSITIONS ?



# CONSULTATION 3 - LA RUE DE LA VILLE GUÉ / LA MEFFRAIS

## • QUEL PÉRIMÈTRE ?



### Le périmètre d'étude

- La rue de la Ville Gué
- La route de la Meffrais direction Taden
- Une partie de la route est entretenue par Dinan agglomération (du panneau de sortie de l'agglomération jusqu'au chemin gallo-romain)

### Pourquoi ce choix ?

- Une route de plus en plus fréquentée
- Une route en très mauvais état, dangereuse
- Travailler dans la continuité des travaux effectués par Dinan agglomération sur la première partie de la route.

## • DES CONSTATS PARTAGÉS ? Un premier état des lieux



Une route en très mauvais état

Une route dangereuse (étroitesse, virages à 90°, manque de visibilité)

Une vitesse excessive de certains véhicules

Un écoulement problématique des eaux pluviales qui dégrade la route



Une signalisation difficile à comprendre



Un trottoir qui s'arrête sans raison

## • QUELS OBJECTIFS ? QUELLES PROPOSITIONS ?



Sécuriser la circulation

Poursuivre le trottoir jusqu'au croisement

Ajouter un îlot franchissable



Simplifier la lisibilité de la signalisation

Limitation à 30 km/h à chaque entrée ; valable jusqu'à la sortie

Ajouter des panneaux indiquant le régime de priorité à droite



Réhabiliter la route

Améliorer significativement l'écoulement des eaux pluviales

Refaire le tapis routier du chemin gallo-romain jusqu'au Clos du Chêne

Ajouter une zone de croisement à la fin d'un virage

## CONSULTATION 4 - LES ESPACES VERTS DU BOURG

### • QUEL PÉRIMÈTRE ?



### Le périmètre d'étude

- L'espace autour du City stade, derrière l'école
- L'espace derrière la salle des fêtes

### Pourquoi ce choix ?

- Deux espaces verts en plein centre-bourg quasiment inutilisés
- A proximité immédiate de l'école et de la salle des fêtes

### • DES CONSTATS PARTAGÉS ? Un premier état des lieux

Des espaces peu fleuris avec une biodiversité très limitée (peu d'oiseaux, d'abeilles, d'insectes...)

Des espaces tristes, qui semblent délaissés

Des espaces peu fréquentés mais qui nécessitent quand même un entretien important (taille des haies...)

Un patrimoine important pour la commune : 5000m<sup>2</sup> de terrain au total

Une proximité de l'école et de la salle des fêtes sous-exploitée



Un espace de jeux (city stade) qui n'est fréquenté que par quelques enfants et adolescents car les activités proposées sont trop limitées

### • ET ENSUITE ? QUELS AMÉNAGEMENTS POUR LE RESTE DES ESPACES VERTS ?



Impliquer les habitants volontaires dans le projet



Vous consulter courant 2022 afin de déterminer les atouts et les inconvénients du nouvel aménagement

2021-2022

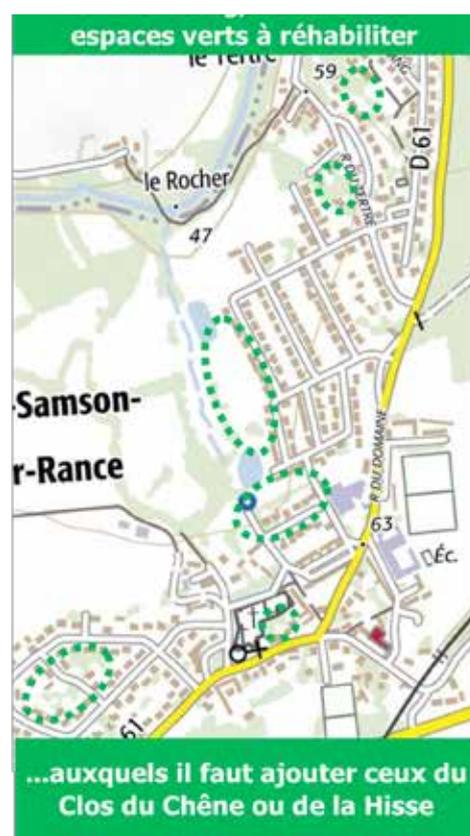
Dans chaque quartier, travailler avec les volontaires sur le renouvellement des espaces verts du secteur

2022, 2023, 2024...

Impliquer les habitants volontaires dans des projets participatifs



Lancer les travaux courant 2021



espaces verts à réhabiliter

Samson-r-Rance

...auxquels il faut ajouter ceux du Clos du Chêne ou de la Hisse



**Qu'en pensez-vous ?**

**Avez-vous d'autres propositions ?**

**Si oui, lesquelles ?**

**Aimeriez-vous vous investir dans le projet ?**



## LES EAUX PLUVIALES, UN CHANTIER DE LONGUE HALEINE...

L'hiver 2020-2021, très pluvieux, a mis en évidence un grand nombre de fragilités ou d'insuffisances du réseau d'eau pluviale de la commune : fossés mal entretenus, buses bouchées ou cassées depuis de nombreuses années...

Le changement climatique en cours a pour conséquences une multiplication des périodes de sécheresse auxquelles succèdent des épisodes pluvieux importants. Cela a notamment pour conséquence un ruissellement important depuis certains champs et parfois des inondations (voir photographie prise à la Meffrais).

Il est impératif pour la commune de se saisir de ce problème en y impliquant tous les acteurs concernés, habitants, agriculteurs, techniciens spécialisés dans ce domaine...

Quelle méthode de travail ?

Observation sur le terrain, rencontres avec les riverains et compréhension du réseau (sens de la pente, repérage des buses parfois invisibles car bouchées depuis de nombreuses années) ;

Etablissement d'un calendrier pluriannuel d'intervention qui mette en évidence les urgences absolues : dès 2021, le réseau d'eaux pluviales de la Meffrais va ainsi être en grande partie revu pour éviter que la très forte dégradation de la chaussée ne continue ;

Printemps-été 2021 : création d'un groupe de travail sur le sujet impliquant élus, habitants volontaires, agriculteurs et techniciens spécialistes du sujet ; il s'agira de trouver des solutions à long terme pour faire face aux difficultés liées aux eaux pluviales ;

Automne 2021 : présentation en mairie du calendrier de travaux pour les années 2022 et 2023 et échange avec habitants sur ce calendrier.

